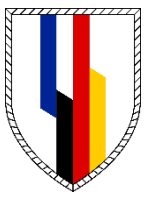




LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Le mot du commandant d'armes



Chers camarades, chères familles,

Avec la mort au combat de cinq camarades et un certain nombre de blessés, l'année a débuté douloureusement pour l'armée de Terre au Sahel. Nous adressons nos pensées attristées à leurs familles et nous les assurons de notre solidarité.

Depuis, alors qu'il a été possible de se souvenir

de ce qu'était l'hiver, les jours s'allongent inexorablement nous rapprochant pas à pas du printemps.

Nul doute que, même si nous nous y attelons quotidiennement, le retour du soleil nous facilitera la tâche pour lutter contre la morosité ambiante.

L'état-major de la Brigade est depuis le 1^{er} janvier dans son année de montée en puissance (*stand-up*) de l'alerte *Very High Jointed Tasked Force* de l'OTAN qu'elle assurera jusqu' à la fin 2023.

Bien sûr, les régiments poursuivent les phases d'entraînement, Sentinelle et de projection.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter les Hussards du MDL Philippe pour leur réactivité salvatrice à Remiremont (88) il y a peu.

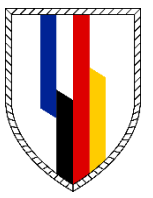
Nous avons également une pensée particulière pour tous nos hommes et femmes déployés actuellement en opérations extérieures, que ce soit en unité élémentaire comme la 2^e cie du BCS, qui nous reviendra dans quelques jours, ou en individuel.

La chandeleur étant passé, les permissions d'hiver vont bientôt arriver et même si les restrictions actuelles (voir en dernière page) ne permettent peut-être pas de faire les activités habituelles comme le ski, profitons de cette période pour nous reposer et nous retrouver en famille, surtout celles qui attendent impatiemment le retour d'un proche.



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



L'insigne de la Brigade pour l'alerte VJTF





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Un Nouvel An de SENTINELLE à Nancy

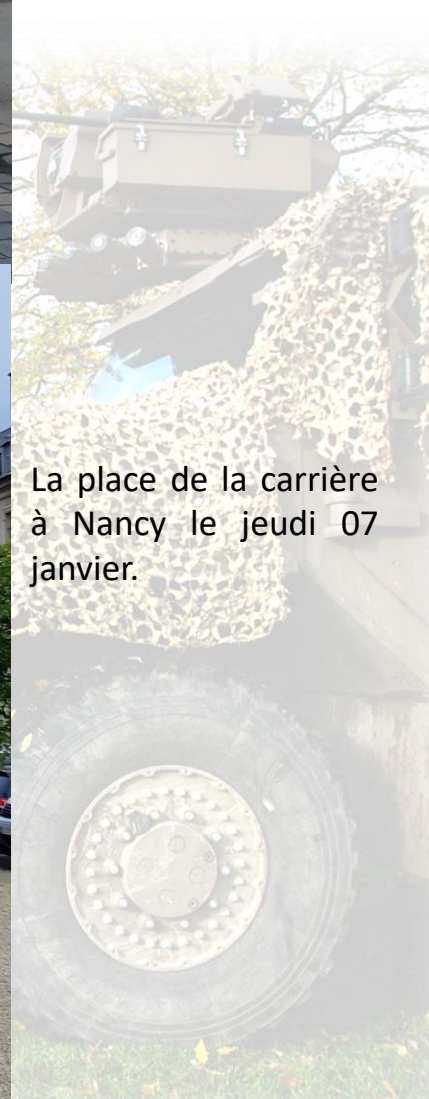
Le 07 janvier, la section Sentinelle du major Philippe de la 1^{re} compagnie du BCS recevait la visite de son chef de corps et du COLADJ dans un centre ville de Nancy vide de ses habitants. Malgré l'épidémie et les rigueurs du climat, les hommes et femmes du major, d'active et de réserve mêlés, ont gardé les Nancéens au cours des fêtes.



Le chef de corps du BCS s'entretenant avec ses hommes.



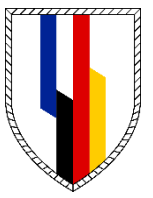
La place de la carrière à Nancy le jeudi 07 janvier.





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Les hussards au secours d'une personne en détresse

En ce début d'année, déployés dans le cadre de l'opération Sentinelle à Remiremont (Vosges), le groupe du MDL Philippe a fait preuve de réactivité comme de professionnalisme, quand en patrouille véhicule ils aperçoivent une personne en détresse voulant mettre fin à ses jours sur le parapet d'un pont.

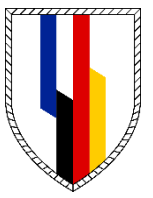
Seuls sur place, ils parviennent à venir à son secours tout en bloquant la circulation jusqu'à l'arrivée des pompiers et des forces de sécurité intérieure.





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



CITADEL KLÉBER

Le 04 décembre, les Français et les Allemands de l'état-major de la Brigade se sont rendus à Lille pour l'exercice de certification qui permet à la BFA de prendre l'alerte VJTF de 2021 à 2023. Piloté par le Corps de Réaction Rapide France, l'exercice qui s'est déroulé dans des conditions sanitaires strictes, a rassemblé 750 militaires de la BFA, du 2^e régiment de dragons, de la 2^e brigade blindée et de la 11^e brigade parachutiste. Plusieurs éléments polonais, portugais, et espagnols ont également fait le déplacement pour renforcer notre état-major.

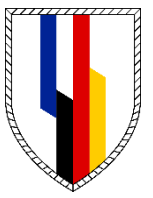
Une fois tout le monde installé à son poste, et après un *warm-up* de quelques jours, l'état-major et ses renforts ont pu débiter le scénario de l'exercice sous l'œil des évaluateurs certifiant la capacité de la BFA à prendre l'alerte. L'exercice s'est terminé le 15 décembre. Les hommes et les femmes de la Brigade franco-allemande et leurs renforts, ont su s'adapter et dominer toutes les difficultés rencontrées lors de ce passage dans la magnifique citadelle Vauban du CRR-Fr, et sont maintenant prêts à prendre l'alerte !





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Les chasseurs se préparent pour le Mali



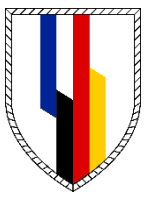
Pendant l'automne, le JgBtl 291 a continué sa prépa ops avant sa projection au Mali, au sein de la MINUSMA. Après du combat localité à Lehnin, les chasseurs d'Illkirch ont revu leurs fondamentaux de la reconnaissance et de la sécurisation de zones dans le *Lehliner Mittelheide* : un terrain dégagé et plat délibérément choisi, pour les habituer à ce qu'ils verront au Mali. L'*Objektschutzkompanie*, dont les patrouilles seront le pain quotidien en opération, ont mis un point d'honneur à approfondir leurs réactions face aux attaques complexes et aux engins explosifs improvisés.





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Collecte de fonds malgré la crise

La collecte interne effectuée au sein du quartier Robert Schuman, au profit de l'association *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V.* a permis de récolter la somme de 2133,74 €. Les dons ayant malheureusement fortement diminué au niveau fédéral cette année en raison de la pandémie de coronavirus, M. Bernhard Diehl, du *Volksbund*, s'est particulièrement réjoui de cette grosse somme. « Avec six euros, on entretient une tombe pendant un an ! », a-t-il dit. La contribution de la 2^e compagnie du bataillon de commandement et de soutien de la BFA, qui a été de loin la plus importante, mérite d'être particulièrement soulignée.

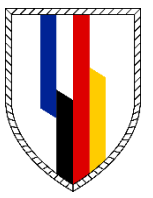
La collecte réalisée au sein de la caserne permettra d'assurer l'entretien de 355 sépultures. Nous saluons la générosité des donateurs et leur exprimons notre reconnaissance.





LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Aguerrissement

Le 1^{er} régiment d'infanterie poursuit ses séquences d'aguerrissement en montagne dans le cadre de sa prépa ops pour l'alerte ENU et de son acculturation Grand Froid. Une compagnie de marche, composée d'éléments de la compagnie de commandement et de logistique, de deux sections d'EVI et d'une section de la 1^{re} compagnie, a suivi un stage de trois semaines au Groupement d'Aguerrissement en Montagne (GAM) de Modane, en Savoie.

Plusieurs marches en montagne et diverses instructions portant sur les techniques de rappel, de franchissement et de combat en montagne ont rythmé ce stage éprouvant. Durant la troisième semaine, nos Picards ont réalisé un exercice de synthèse d'une durée de quatre jours dans les massifs enneigés afin évaluer les compétences individuelles et collectives acquises durant ce stage.

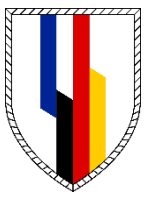


Un exercice qui a permis à nos fantassins et à nos jeunes EVI de développer davantage leur rusticité et leur force morale dans des conditions climatiques difficiles. Le bilan de cet entraînement est très positif et la compagnie de marche a obtenu des appréciations élogieuses des responsables du centre, démontrant la pugnacité et l'enthousiasme des Picards de tous âges et de toutes unités. Félicitations à tous pour l'investissement sans faille dont ils ont fait preuve.



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



MICAM au BCS

Du 02 au 05 novembre, le Bataillon de commandement et de soutien a accueilli les contrôleurs de la MICAM (mission de contrôle et d'appui de la maintenance), venus inspecter l'état des véhicules et des matériels du bataillon et l'état-major de la Brigade franco-allemande. Venant de Lyon, les spécialistes ont passé en revue chacun des 96 véhicules et des 1218 matériels électroniques/armements qui équipent le BCS et la compagnie de commandement et de transmissions.

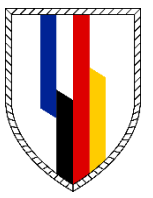


Cette MICAM a lieu tous les quatre ans dans chacune des unités de l'armée de Terre, et garantit un maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres régulièrement soumis aux projections sur des théâtres rustiques. Cela signifie qu'elle évalue l'aptitude des équipements à remplir leur mission, que ce soit en opération extérieure ou sur le territoire national, mais aussi la maîtrise des savoir-faire en maintenance des régiments et des bataillons. Cette MICAM s'est traduite par une préparation de plus de trois mois, donnant un résultat de 84,9% de disponibilité des véhicules et 100% des matériels électroniques et armements.



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



« Calot Rouge 2020 »

Exercice Calot rouge 2020 : 500 militaires de sept régiments, 90 véhicules déployés, un périmètre de 170 kilomètres en terrain libre, des infiltrations de nuit, des franchissements de coupures humides, du combat motorisé, des combats à pieds, de l'aérocombat...

Et surtout, première utilisation du GRIFFON et du programme SCORPION en terrain libre !



Organisé du 16 au 20 novembre en Moselle-Sud, s'appuyant sur le scénario d'une opération conduite par une force interarmes agissant dans un contexte de haute intensité, l'exercice Calot Rouge a permis aux Picards de consolider leurs savoir-faire tactiques et techniques.

Cette année, c'est la mise en œuvre des composantes du programme SCORPION qui a constitué le point d'orgue de cet exercice régimentaire ; le déploiement d'une dizaine de véhicules blindés multirôles GRIFFON et l'emploi du système de communication SICS ont donné une saveur toute particulière à cette manœuvre en terrain libre de grande ampleur.

« La réalité de nos engagements impose de s'entraîner dans la durée en situation de fatigue, d'inconfort et d'incertitude. Le bilan de cet exercice est très positif et je suis satisfait de l'investissement de chacun. Ces quelques jours de mise en situation nous permettront également d'identifier des axes d'efforts et des marges de progrès sur lesquels nous nous concentrerons dans les mois à venir » a déclaré le colonel Hauray, chef de corps du 1^{er} RI.



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Consignes de l'antenne FFECSA de Breisach pour les vacances (1/3)

Suite aux nombreuses questions qui peuvent se poser quant au déroulement des prochaines permissions par des membres FFECSA qui projettent de sortir d'Allemagne pour se rendre en France ou à l'étranger, vous trouverez ci-dessous les cas les plus fréquents.

Pour des cas particuliers, les membres FFECSA concernés ne doivent pas hésiter à adresser leur question par courriel à l'antenne,

NB : *Ce document indique les règles connues à ce jour. Ces règles sont susceptibles d'évoluer. Il conviendra de faire « un dernier tour de piste » juste avant les vacances.*

➤ **Séjour en France pendant ses permissions d'un membre FFECSA résidant en Bade-Wurtemberg**

1. Séjour de **moins de 24 heures** en zone frontalière française à des fins **autres que tourisme, loisirs ou achats**

1.1 Obligations inhérentes à l'arrivée sur le territoire français

Aucune si le lieu de destination est situé dans un rayon de 30 km autour du domicile en Allemagne.

1.2 Obligations inhérentes au retour en Bade-Wurtemberg

Aucune.

NB : *un membre FFECSA qui se rend moins de 24 heures en France pour effectuer des achats, faire du tourisme, des raquettes ou de la randonnée doit respecter, au retour en Bade-Wurtemberg, les conditions fixées au paragraphe 4.2 « Autre séjour »*

2. Séjour **inférieur à 72 heures** dans le cadre d'une visite à des **parents du premier degré** (père, mère, enfant du visiteur), enfant avec droit de garde ou conjoint n'habitant pas avec le membre FFECSA

2.1 Obligations inhérentes à l'arrivée sur le territoire français

Détenir le résultat négatif à un test de dépistage réalisé moins de 72 heures avant le départ vers le territoire français. Enfant âgé de moins de 11 ans exclus.

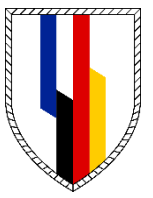
2.2 Obligations inhérentes au retour en Bade-Wurtemberg

- enregistrement sur www.einreiseanmeldung.de
- pas d'obligation de test de dépistage
- pas d'obligation de quarantaine



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Consignes de l'antenne FFCSA de Breisach pour les vacances (2/3)

3. Séjour **supérieur à 72 heures** dans le cadre d'une visite à des **parents du premier ou du second degré** (père, mère, enfant du visiteur, petits-enfants, frère ou sœur du visiteur), enfant avec droit de garde ou conjoint n'habitant pas avec le membre FFCSA

3.1 Obligations inhérentes à l'arrivée sur le territoire français

Détenir le résultat négatif à un test de dépistage réalisé moins de 72 heures avant le départ vers le territoire français. Enfant âgé de moins de 11 ans exclus.

3.2 Obligations inhérentes au retour en Bade-Wurtemberg

- enregistrement sur www.einreiseanmeldung.de

- détenir le résultat négatif à un test de dépistage négatif réalisé **au plus tard 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand ou obtenu dans les 48 heures après l'arrivée** sur le territoire allemand. Enfant âgé de moins de 7 ans exclus.

- pas d'obligation de quarantaine, **sauf si le résultat du test n'a pas été obtenu avant l'arrivée et ce jusqu'à l'obtention du résultat négatif**

4. **Autre séjour** : visite à des parents plus éloignés tels que oncle, cousins ... visite à des amis, séjour touristique...

4.1 Obligations inhérentes à l'arrivée sur le territoire français

Détenir le résultat négatif à un test de dépistage réalisé moins de 72 heures avant le départ vers le territoire français. Enfant âgé de moins de 11 ans exclus.

4.2 Obligations inhérentes au retour en Bade-Wurtemberg

- enregistrement sur www.einreiseanmeldung.de

- détenir le résultat négatif à un test de dépistage négatif réalisé **au plus tard 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand ou obtenu dans les 48 heures après l'arrivée** sur le territoire allemand. Enfant âgé de moins de 7 ans exclus

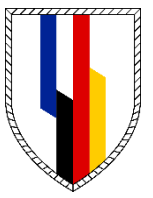
- quarantaine de 10 jours pouvant être levée au 5^e jour **après obtention d'un résultat négatif à un test de dépistage réalisable à compter du 5^e jour de quarantaine.**

NB : la personne détentrice, lors de son entrée sur le sol allemand, d'un test effectué entre 21 jours et six mois précédant l'entrée sur le sol allemand, et attestant qu'elle a déjà contracté la maladie, est dispensée de quarantaine.



LA GAZETTE DU MARGRAVE

FÉVRIER 2021



Consignes de l'antenne FFECSA de Breisach pour les vacances (3/3)

- **Séjour à l'étranger (autre que France et RFA) pendant les permissions d'un membre FFECSA résidant en Bade-Wurtemberg**

NB : *Les obligations inhérentes à chacun des pays pour s'y rendre sont à vérifier par le voyageur. Seul le retour en Bade-Wurtemberg est traité ci-dessous.*

1. Séjour dans une zone à risque « normal » (idem que pour le séjour en France ...qui figure - au 02/02/2021 - dans la liste des zones à risque normal)
2. Séjour (**quel que soit le motif et la durée**) dans une zone à risque à incidence élevée (34 pays - au 02/02/2021 - dont Espagne, Egypte, Andorre, Slovénie, Emirats, Etats-Unis, Mexique...),

Obligations :

- enregistrement sur www.einreiseanmeldung.de
- détenir le résultat négatif à un test de dépistage réalisé **au plus tard 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand**. Enfant âgé de moins de 7 ans exclus.
- quarantaine de 10 jours pouvant être levée au 5^e jour **après obtention d'un résultat négatif à un test de dépistage réalisable à compter du 5^e jour de quarantaine**.

NB : *la personne détentrice, lors de son entrée sur le sol allemand, d'un test effectué entre 21 jours et six mois précédant l'entrée sur le sol allemand, et attestant qu'elle a déjà contracté la maladie, est dispensée de quarantaine.*

3. Séjour (**quel que soit le motif et la durée**) une zone à risque du virus variant (sept pays actuellement dont Royaume-Uni, Irlande, Portugal, Brésil...)

Obligations :

- enregistrement sur www.einreiseanmeldung.de
- détenir le résultat négatif à un test de dépistage négatif réalisé **au plus tard 48 heures avant l'entrée sur le territoire allemand**. Enfant âgé de moins de 7 ans exclus.
- quarantaine de **10 jours incompressible**.

NB : *la personne détentrice, lors de son entrée sur le sol allemand, d'un test effectué entre 21 jours et six mois précédant l'entrée sur le sol allemand, et attestant qu'elle a déjà contracté la maladie, est dispensée de quarantaine.*